



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

9 avril 2003 à Chésereux

Ouverture de l'assemblée ordinaire de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée est ouverte à 19.30h par M. Gebhard Sager, président de l'association.

L'assemblée a été valablement convoquée le 8 mars 2004 conformément à l'article 9 de nos statuts quinze jours à l'avance avec l'ordre du jour défini comme suit

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 décembre 2002
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2002
4. Rapport de la Fiduciaire Kornaros
5. Elections statutaires
6. Fixation des cotisations
7. Propositions individuelles
8. Prochaine assemblée générale

1 Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2002

Le procès-verbal est adopté.

2 Rapport d'activité

Dans son rapport, le président fait part des 25 ans d'existence de l'association Pro Bono Monte : à ce jour elle compte 120 cotisants et 40 membres à vie. La fête de la musique 2003 prendra une autre couleur qu'en 2002, en ce sens que 4 chœurs seront invités à des moments de concert l'après-midi et le meilleur, avec l'accord de la Fondation de l'Abbaye de Bonmont, sera choisi pour un vrai concert dans les années suivantes. La Poya de Nyon, le chœur Novantiqua de Sion, les Dames de chœur de France et le Chœur des XVI de Fribourg participeront à cette fête de la musique. Le matin de cette fête de la musique aura lieu la commémoration du bicentenaire du canton de Vaud organisée par les communes d'Asse-Boiron et nous profiterons des infrastructures. Le site Internet est opérationnel et, avec le site de la Fondation est déjà bien regardé.

3 Comptes de l'exercice 2002 .

Monsieur Alain Maeder présente les comptes de l'exercice 2002 qui montre un déficit de 2'434.02 qu'il y a lieu de déduire des fonds propres qui se soldent par Fr.13'838.60.

4 Rapport de la Fiduciaire Kornaros.

Monsieur Kornaros lit son rapport et recommande de transférer la provision Fr. 10'000.- dans le capital pour une éventuelle manifestation culturelle. Cette provision était prévue à l'origine

pour la publication du 4ème ouvrage sur l'abbaye et son histoire. Le Président propose à l'assemblée de dissoudre la provision et de mettre Fr. 5'000.- sous rubrique fond pour événement spécial. L'assemblée accepte.

5 Elections statutaires

Sur proposition du comité et avec son acceptation la Fiduciaire Kornaros de Chésereux est reconduite pour une année comme organe de contrôle.

6 Fixation des cotisations

Les cotisations restent inchangées.

7 Propositions individuelles

Monsieur Labarthe demande à l'association de faire mieux connaître l'abbaye éventuellement dans d'autres abbayes pour attirer plus de visiteurs. Le président lui répond que c'est justement le travail de Pro Bono Monte et que des articles dans les journaux pour attirer l'attention des chœurs de Suisse romande sont prévus ainsi que par le site Internet.

8•Prochaine assemblée générale

L'assemblée générale 2004 est fixée le 15 avril 2004 à 19h30

La séance est levée à 20h45 suivie du verre de l'amitié offert par la commune de Chésereux.

Pro Bono Monte

Association des amis de l'abbaye cistercienne de Bonmont

Le président :

G. Sager

La secrétaire :

H. Lasser